



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

VINGTIÈME SESSION

Nairobi (Kenya), 1-5 février 2016

GENRE, JEUNESSE ET ÉDUCATION

I. Contexte

1. Les femmes et les jeunes ont un immense potentiel qui, s'il était exploité, permettrait de faire davantage pour stopper la déforestation et mettre en place une gestion durable des forêts à travers le monde. Or, souvent, ils n'ont aucune place dans les programmes et les stratégies mis en œuvre dans le secteur forestier. Les réformes institutionnelles visant à améliorer les régimes fonciers forestiers, l'accès aux marchés et le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion durable des forêts ne sauraient être fructueuses sans la pleine participation des femmes et des jeunes.

2. Les programmes éducatifs relatifs aux forêts sont essentiels pour parvenir à une gestion durable de ces espaces et atteindre les objectifs nationaux de développement durable. Pourtant, l'enseignement forestier se dégrade dans de nombreux pays. La société reconnaît de moins en moins les divers rôles de la forêt, et les individus perdent le lien direct qui les rattachait à ce milieu. Les écoles forestières comptent de moins en moins d'élèves, et les compétences nécessaires aux forestiers professionnels ont changé, faisant naître chez eux qui enseignent cette discipline un sentiment de grande incertitude. Bon nombre des concepts et des méthodes qui étaient appropriés il y a dix ou quinze ans ne correspondent plus aux besoins de la société.

II. Participation des femmes et direction du secteur forestier

3. Malgré l'abondance des études attestant des rôles essentiels joués par les femmes dans la gestion forestière, l'agroforesterie et les ressources génétiques forestières, ces contributions ne sont jamais appréciées à leur juste valeur. Bien que le contexte politique soit devenu plus propice à la lutte contre les inégalités entre les sexes ces dix dernières années, les femmes continuent d'être

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

désavantagées à cause du caractère incertain des droits de propriété et de l'accès limité aux ressources forestières et foncières. Elles sont également victimes de la discrimination et des préjugés masculins pour ce qui concerne la fourniture de services, notamment dans les domaines du crédit et de la technologie, et sont souvent exclues de la prise de décisions aux niveaux du ménage et de la communauté, ainsi qu'au niveau national.

4. Force est de constater qu'en intégrant les femmes dans les divers processus, on contribue non seulement à une gestion plus durable des forêts mais aussi au renforcement de la sécurité alimentaire. Or, la plupart des pays continuent de se heurter à des difficultés lorsqu'ils mettent en œuvre des politiques forestières qui tiennent compte du genre. Le secteur forestier doit manifestement se mobiliser davantage pour profiter pleinement des possibilités que lui offrent les mesures en faveur de l'égalité des sexes.

5. Dans une récente étude menée en Asie, la FAO et le Centre régional de formation forestière communautaire¹ estiment qu'il ne suffit pas de disposer de politiques forestières genrées pour réduire les inégalités qui persistent dans le secteur. Il faut que ces politiques s'accompagnent des compétences techniques nécessaires pour faciliter l'application des mesures et des pratiques qu'elles prévoient. En outre, les services et les organismes forestiers doivent être dotés d'objectifs clairs et de directives, de stratégies et de plans d'action sur le genre, appuyés par des budgets et des mécanismes institutionnels adéquats, pour que l'intégration des femmes se réalise dans un délai fixé.

III. Participation des jeunes au secteur forestier

6. Il est généralement admis que les jeunes représentent l'avenir. Pourtant, lorsqu'elles existent, les politiques et les initiatives éducatives destinées aux jeunes, la sensibilisation de ces jeunes aux problèmes liés à la forêt et leur participation au débat sur ces questions sont, au mieux, limitées. Le secteur forestier doit agir de façon plus résolue pour établir un dialogue avec les jeunes et pour les mobiliser afin que leur génération œuvre en faveur d'un secteur forestier durable et capable de répondre aux besoins futurs.

7. Les jeunes constituent une large part de la population mondiale. Nombre d'entre eux, en particulier les jeunes enfants, sont particulièrement vulnérables à la dégradation forestière, qui menace leur sécurité alimentaire et leur cadre de vie. L'allongement de l'espérance de vie fait que les jeunes seront plus exposés aux effets à long terme de la dégradation forestière. Ils devront vivre relativement longtemps avec les conséquences de la dégradation forestière dont ils risquent d'hériter.

8. Les jeunes ne doivent pas nécessairement être les témoins passifs des pratiques forestières actuelles. Ils sont bien placés pour innover et inventer de nouvelles formes d'action et d'activisme, et pour trouver des solutions concrètes aux problèmes. La difficulté reste de savoir comment établir le contact avec eux pour les sensibiliser et leur permettre de devenir acteurs des efforts déployés par nos sociétés pour gérer les ressources forestières de manière durable.

9. Une éducation à l'environnement mieux conçue est l'un des moyens d'amener les jeunes à mieux comprendre les enjeux forestiers. Les écoles ont déjà montré, à une échelle certes modeste, qu'elles pouvaient dispenser un enseignement forestier de qualité. Toutefois, il peut arriver que les enseignants n'aient pas le bagage suffisant. C'est là un domaine où les forestiers peuvent partager plus activement leurs compétences spécialisées en s'engageant avec les écoles et en organisant des visites de classe ou des voyages d'étude.

10. Lorsque les jeunes auront compris le besoin que la société a des forêts et l'intérêt qu'elles présentent, ils comprendront l'utilité des divers instruments de gestion existants, notamment la

¹ FAO et Center for People and Forests. *Mainstreaming gender into forest policies in Asia and the Pacific*. Bangkok, 2015.

protection, la plantation, les récoltes durables, etc., et ils contribueront activement à la gestion durable de ces espaces en adoptant de bonnes pratiques.

11. Dans un document publié par le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique², des scientifiques et des représentants de la jeunesse se disent préoccupés par le manque d'attention accordée à la voix des jeunes. Ils estiment qu'il est essentiel d'associer les jeunes à la prise des décisions relatives à la gestion des forêts afin qu'ils participent à la planification d'activités durables essentielles à leur subsistance. Un moyen d'autonomiser les jeunes ruraux serait de faire une meilleure utilisation des technologies modernes, telles que les médias sociaux, comme l'ont démontré de jeunes agriculteurs. Cela semble être une approche prometteuse pour mobiliser les jeunes autour de questions d'intérêt commun et promouvoir l'apprentissage social en faveur de la gestion durable des forêts.

12. Les aînés ont aussi un rôle à jouer pour inciter les jeunes à s'engager en faveur d'une gestion durable des forêts. Les échanges intergénérationnels entre les personnes plus âgées, dotée d'une solide expérience ou de bonnes connaissances professionnelles, et les jeunes, qui ont été formés par l'école mais aussi par les rencontres, les voyages et les médias sociaux, peuvent être une formidable source d'inspiration pour les uns comme pour les autres.

IV. Dispenser un enseignement forestier moderne

13. Le rôle des professionnels de la foresterie est en constante évolution dans un contexte marqué par la demande croissante de produits et de services forestiers, la multitude des parties prenantes et la place accrue faite à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Dans de nombreux pays, les programmes d'enseignement forestier doivent être adaptés à ces nouvelles conditions. De nouvelles formes d'enseignement doivent être proposées, notamment la formation continue, le traitement des questions forestières dans l'enseignement d'autres disciplines et la mobilité des étudiants et du personnel enseignant. Pour ce faire, il faudra développer le travail en réseau afin de s'assurer que chacun comprenne mieux les besoins et comment y répondre.

14. De nombreux pays en développement ne disposent pas d'établissements d'enseignement forestier adaptés. Par ailleurs, certains établissements n'ont pas les moyens financiers de proposer une bonne formation à leurs élèves. Comme la situation économique actuelle rend peu probable l'augmentation des crédits en faveur de l'enseignement forestier, il serait peut-être judicieux de rationaliser les capacités de formation et d'opter pour une collaboration plus étroite avec des disciplines apparentées.

15. Afin d'examiner ces questions et de répondre à la demande qui lui avait été faite à la vingtième session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient, la FAO a mené une étude sur la formation et les connaissances forestières dans la région afin de proposer de nouvelles initiatives éducatives. Un atelier régional sur l'enseignement forestier a également été organisé en Amérique latine.

16. Dans l'optique de la coordination des orientations fournies par les principales parties prenantes régionales concernant la formation et les connaissances forestières et la solution des problèmes rencontrés dans ce domaine, le Comité des forêts, à sa vingt-deuxième session, a accueilli favorablement l'initiative et les mesures prises en vue de la création d'un groupe consultatif mondial sur la connaissance des forêts, a approuvé le projet de directives opérationnelles relatives au groupe consultatif et a invité les pays à soutenir cette initiative. Le Comité a demandé que le groupe consultatif :

- Ait une existence limitée dans le temps et soit financé par des ressources extrabudgétaires;

² Bureau régional pour l'Afrique, *La place de la jeunesse africaine dans l'agriculture, la gestion des ressources naturelles et le développement rural*, Nature & Faune, Vol. 28, no 1, 2013.

- Aborde un large éventail de thèmes et tienne compte des questions techniques, humaines et sociales liées à la connaissance des forêts.

17. Le Comité a demandé à la FAO :

- De continuer à améliorer le fonds de connaissances relatives aux forêts et à diffuser ces connaissances en collaboration avec d'autres partenaires, en incluant notamment des initiatives liées à l'enseignement et à la recherche dans les activités régionales menées par la FAO au titre des objectifs stratégiques de l'Organisation; et
- De rendre compte de l'état d'avancement de la mise en place et des travaux du groupe consultatif sur la connaissance des forêts lors de la vingt-troisième session du Comité.

V. Points à examiner

18. La Commission est invitée à échanger des points de vue sur les politiques relatives au genre, aux jeunes et à l'enseignement forestier, étant donné l'action positive considérable qu'elles peuvent avoir sur la capacité du secteur forestier de répondre aux besoins présents et futurs de la société, et en vue de formuler des recommandations visant à renforcer les travaux de la FAO dans ce domaine à l'intention du Comité des forêts à sa session de 2016.

19. La Commission souhaitera peut-être inviter les pays à :

- Intégrer les questions relatives au genre et à la jeunesse dans leurs politiques forestières et garantir et suivre la mise en œuvre de ces politiques;
- Accroître la participation des représentants des femmes et des jeunes lors de manifestations consacrées aux forêts;
- Identifier les principales difficultés auxquelles l'enseignement forestier sera confronté à l'avenir et examiner des approches novatrices pour y remédier et attirer davantage d'étudiants dans le domaine de la foresterie;
- Fournir des ressources adéquates à la FAO afin de renforcer la prise en compte des questions liées au genre et à la jeunesse par le secteur forestier.

20. La Commission voudra sans doute recommander à la FAO de soutenir les pays :

- En renforçant les capacités et en fournissant un appui technique pour que les questions relatives au genre et à la jeunesse soient intégrées dans les politiques forestières et que ces politiques soient appliquées;
- En soutenant l'autonomisation économique des femmes dans la chaîne de valeur forestière par le biais de la création d'entreprises;
- En collaborant avec le groupe consultatif sur la connaissance des forêts pour fournir des orientations pour la modernisation l'enseignement forestier.